

UNE DEMEURE NOBLE DANS UNE VILLE ANCIENNE

L'HÔTEL ET LA FAMILLE ICARD-PÉRIGNAN

Riche d'un patrimoine architectural très ancien, Arles possède un tissu urbain dense constitué d'édifices religieux, publics et privés. Décrite comme une ville de l'âge classique, elle présente de très nombreuses constructions en majorité du XVII^e et du XVIII^e siècle.

La monographie de cet hôtel particulier ne peut donc être complète sans une étude, à la fois géographique et historique, puisqu'il s'agit d'un témoignage du paysage urbain et de l'histoire urbaine du XVII^e siècle.

1. Un élément du paysage urbain

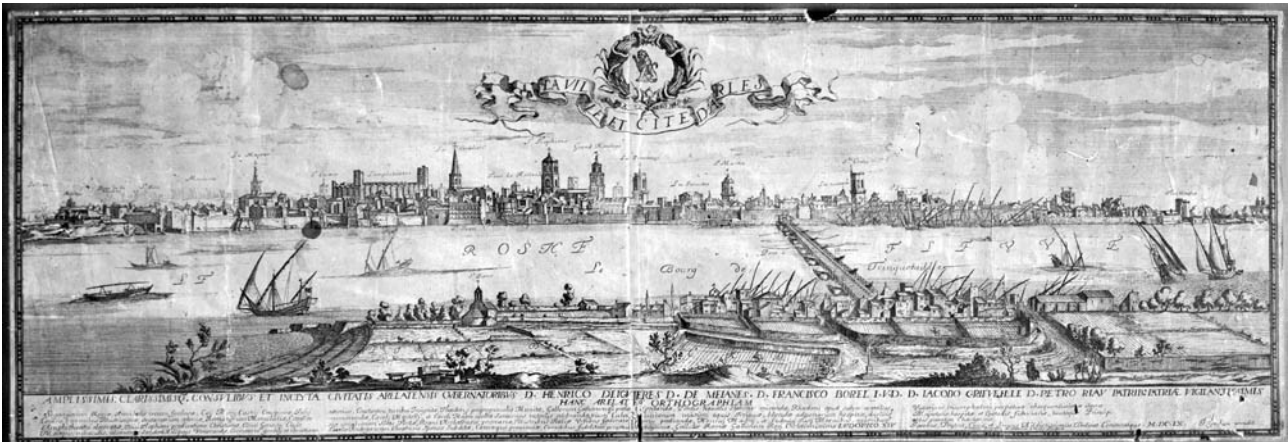
L'intérêt de cette présentation du paysage urbain permet de montrer la place de l'hôtel Icard-Pérignan dans la ville au XVII^e siècle puisqu'il contribue par son architecture à son prestige.

1.1 Un hôtel particulier dans une ville ancienne

Établie sur une colline calcaire de 25 m d'altitude, Arles occupe une position stratégique, se plaçant à la croisée des routes d'Espagne et d'Italie, et développant grâce au Rhône un commerce fluvial intense. Aux deux plans d'urbanisme romains¹ se sont superposées la maille médiévale et les constructions de la Renaissance et du XVII^e siècle, essentiellement des hôtels particuliers et des édifices religieux.

1 Catalogue de l'IRPA, musée de l'Arles antique, Actes Sud, 1998.

Grâce aux descriptions de la ville par des érudits du grand Siècle et périodes suivantes (Jean-François de Noble de la Lauzière, Charles Reynaud,...) complétées par des gravures, la physionomie d'Arles au XVII^e siècle est connue. La plus précieuse de ces représentations est celle de Jacques Peytret (ci-dessous).



Ingénieur, architecte et peintre, il grave en l'honneur de la venue en 1660 du roi Louis XIV à Arles, une vue de la ville depuis la rive droite du Rhône, présentant à la fois des quartiers dans et hors les murs avec leurs principaux bâtiments. En effet au XVII^e siècle, Arles n'est pratiquement pas sortie de son enceinte médiévale, restaurée sous Louis XIII² et rythmée par une quinzaine de portes.

Déjà riche à cette époque d'un passé de 23 siècles, les différentes périodes qui se sont succédées ont laissé une empreinte architecturale dans la ville, dont le centre, la Cité, concentre la plus grande partie des édifices publics, antiques, médiévaux, renaissants et du XVII^e siècle.

Tous ces styles élaborés en sculpture, dans les constructions, représentent une véritable source d'inspiration dans laquelle les artisans vont puiser tout au long des siècles, contribuant à créer l'originalité qui caractérise l'architecture arlésienne. Le portail de la cathédrale Saint-Trophime, ses sculptures antiquisantes au début du Gothique, le beffroi de l'hôtel de ville inspiré du mausolée des Julii à Glanum, la coupole de l'église Saint-Honorat des Alyscamps, réplique de l'abside des thermes de Constantin,... le démontrent.

Depuis le bas Moyen Âge, la tradition constructive est le fait essentiellement de la classe dirigeante et du clergé. Elle s'affirme encore plus à la Renaissance et au XVII^e siècle, périodes où la noblesse domine le terroir. La ville se pare alors de nombreuses églises et d'hôtels particuliers que les commanditaires veulent dignes de leur rang.

Pierre Pétrini³, dans sa thèse *Le Rhône retrouvé*, établit une typologie des maisons arlésiennes. Il les classifie en trois familles à partir de la superficie de la parcelle qu'elles occupent. "*La troisième famille est celle des hôtels particuliers dont la surface est supérieure à 400 m² avec de grandes cours...*" alors que la majorité des parcelles bâties au sol ne dépasse pas 110 m². De même il précise que les matériaux les plus traditionnellement employés étaient la pierre de taille, le calcaire de Fontvieille taillé en blocs massifs, et des moellons divers, la pierre du Gard étant réservée aux escaliers.

2 J.-F. de la Lauzière, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, Laffitte reprints, Marseille, 1975.

3 Pétrini Pierre, *Le Rhône retrouvé*, thèse n° 611, bibliothèque Ecole d'Architecture de Luminy, Marseille, 1980. p.58.

Un plan des hôtels particuliers d'Arles, réalisé par le service du cadastre de la ville permet de mettre en évidence la richesse de ce bâti ancien, qui occupe 10% de la superficie totale des parcelles du centre ancien, équivalent, sur les 39 ha de ce dernier, à 4 ha.

Ces constructions nobles se répartissent autour de la Cité, dans les quartiers du Méjan, du Bourg-Neuf et du Vieux-Bourg. La majorité d'entre elles ont été vraisemblablement édifiées ou réédifiées dans les années 1640-1650, correspondant à une phase intense d'activité architecturale liée à une période de prospérité économique et à une circonstance historique⁴.

En effet, en autorisant la ville, au début du XVII^e et jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle à honorer sa dette contractée pendant la Ligue et lors de sa participation active aux expéditions armées contre les protestants en Languedoc, le roi permet aux nobles de devenir propriétaires de vastes domaines fonciers. D'une valeur de 600 000 livres, elle oblige Arles à aliéner une partie de son domaine communal, favorisant la construction en milieu urbain des hôtels particuliers, et en Camargue et dans la Crau, de grands mas⁵.

L'hôtel Icard-Pérignan, datant de 1651 en fait partie. Construit dans le quartier du Vieux-Bourg, il se caractérise par sa situation privilégiée, au croisement de deux rues et occupant une parcelle d'angle. Il offre ainsi deux façades sur rue, traduisant comme de nombreux autres hôtels (hôtel de Barrême, hôtel de Grille, hôtel de Castillon,...) la position sociale qu'occupe son commanditaire, le Sieur Nicolas d'Icard-Pérignan, écuyer de la ville.

Cet hôtel particulier s'ajoutant au bâti déjà ancien de la ville, contribue ainsi que toutes les autres demeures nobles, à son prestige et exprime sa richesse économique. Il représente un élément important du paysage urbain puisqu'il est le témoignage de l'existence d'une aristocratie puissante et bien établie dans Arles.

Mais replacer l'hôtel Icard-Pérignan dans son contexte géographique, signifie aussi étudier dans son quartier le Vieux-Bourg - la Roquette, afin de mieux comprendre les motivations du noble Icard-Pérignan à décider de sa construction.

1.2 Un hôtel particulier dans un quartier ancien

Le quartier de la Roquette, connu depuis le Moyen Âge sous le nom de "Vieux-Bourg", se trouve à l'ouest de la ville. Il est mentionné dans les textes au début du XIII^e siècle comme appartenant à la famille des Porcelet, seigneurs du Bourg⁶.

Au XVII^e siècle, deux gravures, datant de 1660 et de 1683 le mentionnent :

- la première est de Jacques Peytret, précédemment citée (voir détail ci-dessous) . Le Vieux-Bourg - la Roquette se distingue grâce aux clochers de ses deux églises paroissiales, Sainte-Croix, et Saint-Laurent, ainsi que par le couvent des Visitandines, la Visitation, et par les bâtiments des augustins, ordre installé en 1634. Peut-être faut-il voir dans le prolongement de ce dernier édifice la tour de l'Ecorchoir, construction médiévale à la sinistre réputation ?

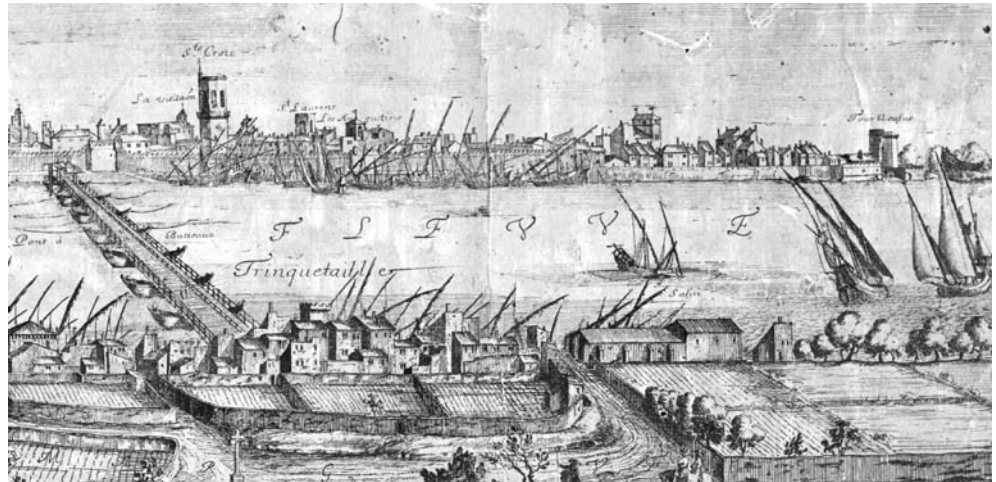
4 Cette période de prospérité économique est liée à la culture des céréales en Camargue. Le sol fertile favorise la production, entraînant depuis le XVI^e siècle des revenus conséquents pour les propriétaires des domaines agricoles.

5 Archives municipales d'Arles, délibérations municipales, séries BB 19, 26, 1600-1750.

6 Rouquette Jean-Maurice, *Arles, sa région*, Gründ. Paris, 1983.

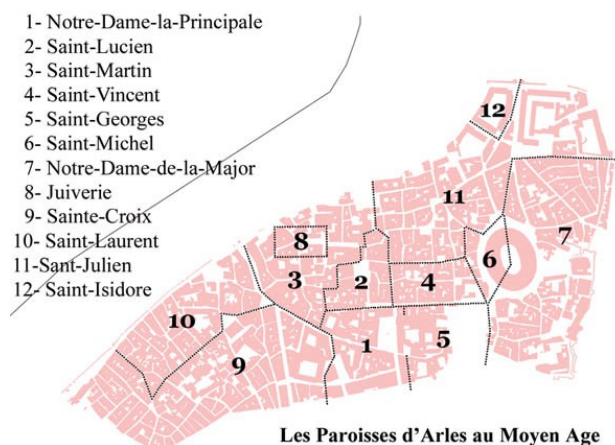
Les remparts qui bordent le fleuve et le quartier, sont en partie cachés par un nombre important de bateaux amarrés au port. Non loin, jouxtant le Vieux-Bourg, le quartier du Méjan est relié au bourg de Trinquetaille par le pont de bateaux célèbre depuis l'Antiquité .

Situé " au milieu ", entre le Bourg et la Cité, le Méjan sera finalement annexé au Vieux-Bourg, donnant ainsi à la ville cette physionomie qui va perdurer jusqu' au XIX^e siècle.



- La seconde gravure (ci-contre) anonyme, datant de 1683, présente une vue d'ensemble du quartier avec les différentes rues qui le traversent, et les édifices les plus caractéristiques tels que la poissonnerie, les deux églises paroissiales et les couvents. D'une facture moins élaborée dans le dessin des bâtiments que la précédente, elle offre néanmoins l'intérêt de mentionner le nom des rues à cette époque.

Effectivement, tout au long des siècles, le Vieux-Bourg ainsi que les autres quartiers, ne vont cesser de subir des transformations, liées à l'histoire de la ville, à son développement urbain, entraînant la création ou la disparition de certains d'entre eux et la restructuration de quelques paroisses (voir ci-dessous). De même, le nom des rues, des places va varier suivant les périodes. Au XVII^e siècle, le Vieux-Bourg - la Roquette s'organise à partir de la rue des Grands-Augustins, appelée rue du Bourg au XVI^e siècle (actuelle rue de la Roquette), qui prolonge la rue Royale (rue de la République) aboutissant à la place Royale (place de la République). Ce grand axe délimite avec l'actuelle rue Sénebier, les deux paroisses qui composent les deux quartiers.



Ancien, il conserve les traces de l'urbanisme romain dans la paroisse Saint-Laurent, quadrillée par des rues se coupant à angle droit et délimitant des îlots d'habitation géométriques. A l'inverse, la paroisse Sainte-Croix présente des rues disposées en arêtes de poisson, aux tracés géométriques irréguliers à l'origine d'un parcellaire vernaculaire⁷.

L'hôtel Icard-Pérignan appartient à cette paroisse. Il occupe presque la superficie de l'îlot bordé par les rues des Grands-Augustins, (rue Croix Rouge) et à la fin du XVII^e siècle, l'actuelle rue Waldeck-Rousseau. Il est édifié sur plusieurs parcelles dont une d'angle. De nos jours, ayant subi de nombreuses transformations, il ne se présente plus comme une construction homogène, mais divisé en plusieurs habitations. Ainsi, sur le plan du cadastre actuel il occupe les parcelles 235, 236, 238, 239, 950 et 952 équivalent à plus de 550 m² bâtis au sol.

Mais pourquoi le commanditaire, Nicolas d'Icard-Pérignan, a-t-il choisi de faire construire son hôtel dans ce quartier reculé et apparemment populaire ? Reprenant le plan de Pierre Pétrini, la majorité des maisons du Vieux Bourg ne dépassent pas 110 m² au sol. Ce sont pour la plupart des habitations modestes d'une surface d'environ 60 m², construites sur de petites parcelles, à deux étages avec un escalier droit lisible en façade, car ce quartier abrite surtout une population de pêcheurs, marins, porte-faix, ouvriers du port et agriculteurs.

Au XVII^e siècle, le Vieux-Bourg apparaît vivant et attrayant, possédant de nombreuses auberges et la grande poissonnerie, halle aux poissons, source d'un commerce fructueux. Il permet aussi à de futurs propriétaires d'acquérir de grandes parcelles moins onéreuses que dans le quartier de la Cité, favorisant ainsi entre le XVII^e et le XVIII^e siècle la construction d'autres hôtels particuliers (Damian de Vinsargues, Antonelle, du Roure, Giraud, pour ne citer qu'eux) appartenant à la noblesse arlésienne car depuis la Renaissance, la place du Sétier (actuelle place du Forum) et ses environs (rue de la Calade, rue Barrême,...) étaient devenus les lieux privilégiés choisis pour édifier les demeures aristocratiques⁸. Au siècle suivant, la noblesse semble s'être répartie de part et d'autre du quartier de la Cité, dans le Méjan, le Bourg-Neuf et le Vieux-Bourg.

Ainsi à la population de marins et de gens vivants de l'activité du port, installés depuis l'origine du quartier, s'ajoute une population noble, minoritaire, reconnaissable à son architecture. La noblesse intervient donc dans le paysage urbain en choisissant de s'installer dans certains quartiers et en y faisant construire ses hôtels particuliers.

Elle partage avec les ordres religieux le pouvoir de modifier le profil de la ville, facilitant son développement et pesant sur son histoire.

⁷ Coignet Jean, *Réhabilitation, arts de bâtir traditionnels, connaissances et techniques*, Aix en Provence, 1987. Arles est un mélange de ville tramée, radio concentrique et vernaculaire. Le quadrillage rigoureux, à partir de deux grands axes perpendiculaires, le *cardo* et le *decumanus*, imposés par une planification romaine se retrouve dans le quartier de la Cité. Mais la ville contrainte dans sa croissance par des murs d'enceintes, par la forme du site, est de type radio concentrique autour de l'amphithéâtre (quartier de l'Hauture). Enfin, les rues aux tracés géométriques irréguliers délimitant des parcelles irrégulières sont la caractéristique d'une ville vernaculaire (quartier du Vieux Bourg-la Roquette).

⁸ Caylux Odile, *Les Hôtels particuliers d'Arles*, Actes Sud, 2000, p. 83 à 88.

2. Un témoignage de l'histoire urbaine

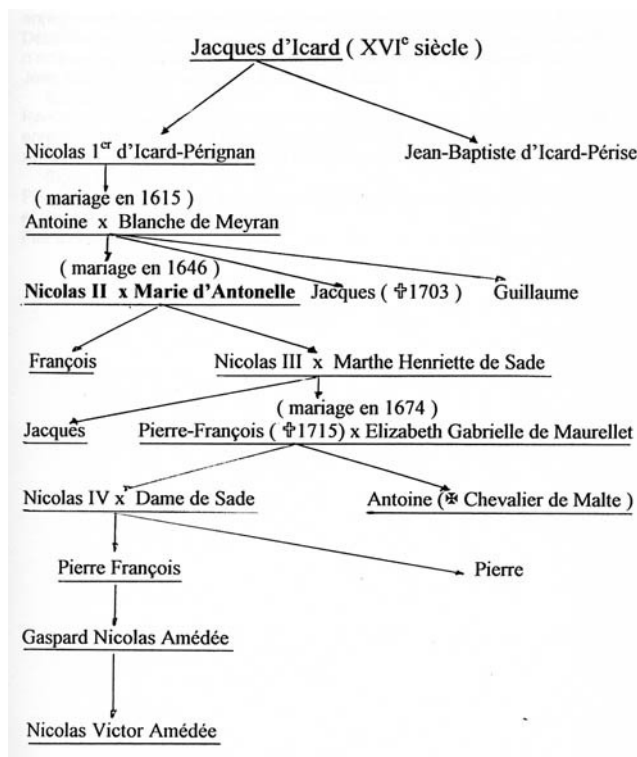
L'histoire d'Arles au XVII^e siècle est liée à la noblesse. Très présente, elle participe à la vie politique, économique et culturelle de la ville, et matérialise son pouvoir au travers de ses demeures. L'hôtel Icard-Pérignan est édifié par une de ces grandes familles arlésiennes qui composent l'aristocratie.

2.1 Un hôtel particulier appartenant à une famille noble

Cette demeure témoigne de l'ascension sociale de son commanditaire. Originaire des Saintes-Maries-de-la-Mer, la famille d'Icard s'installe en Arles à la fin du XVI^e siècle (voir généalogie ci-dessous). René Borricand mentionne dans son *Nobiliaire de la Provence II* un Jean Icard, bourgeois de son état, dont le fils aîné Nicolas est anobli par le roi Henri IV pour faits d'armes pendant la Ligue.

Plus précisément "*en considération de ses services, il tint des lettres de noblesse données à Fontainebleau...en avril 1605 et enregistrées à la chambre des Comptes de Provence le 28 février 1609*"⁹. Quelques années auparavant, en 1599, Nicolas 1^{er} avait été nommé capitaine de la ville.

Le métier des armes semble donc favoriser l'ascension sociale de cette famille, puisque le fils cadet Jean-Baptiste sera lui aussi anobli par lettres patentes de Louis XIII en 1623. Ces anoblissements ne sont pas simplement causés pour services, mais en propres termes pour vaillance des Icard. C'est à dire qu'ils s'étaient distingués par des actions extraordinaires de bravoure, cause très honorable à leur famille¹⁰.



9 Borricand René, *Nobiliaire de Provence II*, Aix en Provence, 1975.

10 Artefeuil, *Histoire Héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, t.II, Marseille, 1757, réédition 1996, p. 30. 31.

Nicolas 1^{er} fonde ainsi la branche des Icard-Pérignan, alors que Jean-Baptiste est distingué par le nom d'Icard-Périse¹¹". Membres nouveaux de l'aristocratie, ils appartiennent au dernier groupe de celle-ci. En effet, la noblesse se structure hiérarchiquement en trois niveaux :

- Elle comprend les familles de très ancienne noblesse qui trouve l'origine de leur anoblissement à l'époque médiévale. Ce sont les Porcelet, les d'Ayguières, les d'Arlatan, les Chateauneuf, les Quiqueran, les Castellane, les Romieu et les La Tour. Tous possèdent un très bel hôtel particulier en ville et certaines rues dès le XVII^e siècle portent même leur nom ; rue Romieu (rue Diderot), rue de Beaujeu (rue Pasteur), rue Castillon (rue des Arènes) et la rue Parade. A la fin du XVII^e, début du XVIII^e siècle, leur fortune est estimée entre 92 000 livres environ pour les plus riches tel que Louis de Beaujeu de Quiqueran et 30 000 livres environ pour les moins fortunés tel que Louis d'Ayguières¹².

- Les Chiavary, de Castillon, de Cays, de Barras, de Boche, Damian de Vinsargues, de Léautaud, de Lestang-Parade, de Varadur de Saint-Andiol, du Port, de Grille, de Meyran, de Laugier, de Sabatier, de Mandon et d'Antonelle, font partie des familles de l'ancienne noblesse ayant acquis leur titre avant le XVI^e siècle. Estimée à 198 793 livres, la fortune de Pierre de Castillon fait de lui le noble le plus riche de la ville. Ces deux groupes totalisent 23 familles et sont au pouvoir à Arles depuis la fin du XVI^e, début du XVII^e siècle, et continueront à l'être jusqu'à la Révolution.

- Enfin, au XVII^e siècle apparaissent les familles de nouvelle noblesse, groupe dans lequel se classent les Icard-Pérignan. L'anoblissement peut être alors obtenu soit par des lettres du Roi, par faits d'armes (services militaires rendus au Roi) comme c'est le cas pour cette famille, par charges municipales, par charges dans la maison du Roi ou par charges juridiques¹³

Consciente de sa jeunesse et dans le but de consolider sa position sociale, cette nouvelle noblesse n'hésite pas à s'allier avec les familles les plus anciennes, matrimonialement et financièrement. Élevé maintenant au rang de noble, au nom d'Icard-Pérignan, s'associe un blason aux armes "D'azur à un lion d'or tenant de ses pattes une lance de même posée en pal¹⁴". (ci-contre).



Vraisemblablement, le courage militaire, à l'origine de l'anoblissement de Nicolas I^{er}, est symbolisé par le lion dont la force est par tous reconnue et par la lance, arme par excellence d'un chevalier. Par la suite, les descendants de Nicolas I^{er} vont perpétuer la tradition de faire carrière et de réussir, pour certains dans l'armée et pour d'autres dans la politique. Son petit fils, Nicolas II d'Icard-Pérignan, devient "...capitaine de cent hommes d'armes en l'an 1637, aide de camp dans les armées du Roi en Catalogne en 1641 et aide de camp des armées du Roi en 1644..."¹⁵".

11 Du Roure (baron), *Les maintenus de noblesse en Provence*. t. III, Bergerac, 1923.

12 Une livre valait environ 80 de nos francs actuels. Un ouvrier spécialisé gagnait un peu moins d'une livre par jour.

13 Blanc François-Paul *Anoblissements par lettre en Provence à l'époque des réformations de LouisXIV (1639-1730)*, thèse de doctorat de droit, Faculté de droit d'Aix-en-Provence, 1971.

14 Du Roure (baron), *Les maintenus de noblesse en Provence*. t. I et II, Bergerac, 1923.

15 J.-F. de Noble de la Lauzière, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, Laffitte reprints, Marseille, 1975

Son fils, Nicolas III devient capitaine du guet. Les archives municipales d'Arles précisent même *"le chargement des armes confié au capitaine du guet...qui sont six porte-respects, quatre pertuisanes et une rondache¹⁶"*. Lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg, un autre descendant de la famille rejoint le comte de Grignan, lieutenant du roi et commandant en Provence, à Fréjus, ainsi que toute la noblesse arlésienne appelée à lutter contre les adversaires de la Ligue ¹⁷.

Les Icard-Pérignan, dont la fortune à la fin du XVII^e, début XVIII^e siècle, est estimée à 60 941 livres, tirent leurs revenus à la fois de leurs charges et de leurs terres. Ils possèdent, comme presque toute la noblesse artésienne, des terres en Camargue. En effet, le territoire d'Arles est vaste puisqu'il s'étend sur 100 000 ha, comprenant la ville mais aussi les villages alentours (Fontvieille, La-Tour-Saint-Louis actuel Port-Saint-Louis du Rhône, Saint-Martin-la-Palud actuel Saint-Martin-de-Crau) ainsi que toute la Camargue et une partie de la Crau¹⁸.

Maître Aulanier, dans ses minutes¹⁹, mentionne *"une reconnaissance de vigne pour Monsieur de Pérignan contre Ode Pierre le 1^{er} février 1723"* qui concerne l'achat et l'entretien de vigne et de bois en Camargue sous forme de censive.

Autre famille noble, les Trophime de Mandon, étudiée au travers de leurs livres de raison par Sylvie Noëlle Fabarez, possédaient 10 000 livres de rente par an (sur une fortune estimée à 31 318 livres fin XVII^e, début XVIII^e siècle) provenant *"de leurs propriétés foncières, des maisons louées, des capitaux placés et même des parts de barques²⁰"*.

Depuis la mise en culture de 2 500 ha de marais, asséchés par le Hollandais Van Ens entre 1643 et 1649, l'activité agricole s'est encore plus développée²¹. Cette dernière, associée au climat méditerranéen, est plus intense que dans les autres régions de France. De fait, la récolte du blé se fait plus tôt qu'ailleurs, entraînant une vente précoce et des bénéfices pour une grande partie de la population arlésienne (grands et petits propriétaires, fermiers, mais aussi ouvriers agricoles et journaliers). A cette culture des céréales s'ajoutent l'élevage bovin et l'activité fluviale²².

Les mémoires (1642-1674) de Jacques de Lestang-Parade, publiées par Emile Fassin, le confirment en précisant que *"les fortunes des gentilhommes d'Arles et du reste des habitants, commencèrent à s'accroître par les bonnes saisons et par le prix du bled, des laines et des bestiaux, aussi tous les gentilhommes commencèrent à éclater en meubles et vaisselle d'argent, car ils étaient fort rampants [peu brillants] devant ce temps là..."*.

L'inventaire après décès d'un petit fils de Nicolas II, Pierre-François d'Icard-Pérignan, datant de 1715²³ mentionne :

16 Successivement : fourreau à épée, sorte de lance, bouclier rond ; archives municipales d'Arles, Actes et contrats, série BB 78,1666-1670, p.274.

17 Fassin Emile, *le Musée Revue arlésienne historique et littéraire*, n° 16, Arles, 1873, p.121.

18 Allard Paul, *Arles et ses terroirs 1820-1910*, Mémoire et document de géographie, Edition du CNRS, 1992.

19 Archives départementales de Marseille, Minutes de M^e Aulanier, notaire à Arles, rubrique 1609-1741, série 401 E 303, 1723.

20 Fabarez Sylvie Noëlle, *Les livres de raison de Trophime de Mandon, gentilhomme arlésien (1595-1674)*, mémoire de maîtrise en Histoire, sous la direction de M. P. Chaunu, Faculté d'Aix-en-Provence, 1988.

21 J.-F. de Noble de la Lauzière, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, Laffitte reprints, Marseille, 1975.

22 *Arles au XVII^e siècle*, catalogue d'exposition sous la direction de J.-M. Rouquette, Museon Arlaten, 1974.

23 Archives départementales de Marseille, Sénéchaussée d'Arles, inventaire après décès, série 5 B 736, 1715.

- "...onze cuillers, onze fourchettes, deux écuelles, quatre flambeaux, un étuy avec ses mouchettes, une salière, le tout argent fin pesant 19 marcs 3 onces et 2 gros pesant le poids, fait par Guillaume Igonner orfèvre de cette ville...un petit bénitier argent à filigrane,...quatre cuillers et quatre fourchettes argent fin à l'antique..."

De la vaisselle :

- "...cinquante-six assiettes, 23 plats, 18 assiettes creuses, 5 écuelles, 17 petits plats...12 assiettes en étain fin pesant 16 livres, 10 assiettes et 4 plats d'étain..."

Un linge de table de qualité :

- 29 nappes et ses 16 douzaines de serviettes à la Venise, 2 nappes et ses 6 douzaines de serviettes damasquinées.

De nombreux meubles:

- 9 garde-meubles ou garde-nobles, 7 crédances, 13 lits (à la duchesse, cadisson...) des lits de repos, "...une table peinte d'un vernis à la Chine les pieds et le soubassement dorés aux extrémités, assez bonne valeur", ainsi que des tapisseries, "26 pièces Bergame, 2 tentures de tapisserie de verdure Auvergne, une de tafetas rayé vert et aurore..." et 4 tapis. La mention répétée "usé(e) ou demy usé(e) ", rajoutée par le notaire, traduit l'absence de renouvellement des meubles et la description des différentes pièces laisse penser qu'au milieu du XVII^e siècle, la famille d'Icard-Pérignan était moyennement aisée. Les tentures de Bergame et d'Auvergne étaient les moins chères sur le marché, et la vaisselle d'étain la plus fréquente.

Le document de 1715 permet même d'imaginer l'aspect du feu Sieur Pierre-François portant "*un manteau écarlate (assez bonne valeur), un juste corps drap couleur ardoise avec des boutons et boutonnières fil d'or, veste et culotte même étoffe (assez bonne valeur),...un chapeau noir, des souliers avec ses boucles acier...et une perruque ...*".

Cette noblesse, qui à la fin du XVII^e siècle comprenait 105 familles (4,5 % de la population totale imposable d'Arles²⁴) participe aussi à la vie culturelle de la ville. Trente sont membres de la Société littéraire dénommée en 1622 "Académie de bel Esprit et de belle Galanterie", donnant suite en 1666 à une "Académie des belles lettres" érigée un an plus tard en Académie royale par lettres patentes du Roi. Le nom d'Icard-Pérignan ne figure pas parmi eux, peut-être parce qu'il n'appartient pas à ce groupe de l'ancienne noblesse.

Parallèlement J.-F. de Noble de la Lauzière écrit dans son abrégé chronologique qu'en 1670 Louis d'Icard établit "*une académie pour enseigner les jeunes gens à monter à cheval, à danser, à faire des armes et autres exercices, pour l'instruction tant de la noblesse que de tout autres personnes de condition dont la ville est assez remplie, pour lequel établissement la ville donne annuellement 6000 livres à condition qu'il tiendra les chevaux nécessaires suivant le nombre d'écoliers, avec un maître d'armes et de danse*". Mais il s'agit là d'une autre branche de la famille. En revanche, le nom des Icard-Pérignan figure dans les annales des conseillers municipaux d'Arles et ils interviennent dans la vie politique en devenant consuls ou conseillers.

2.2 Un hôtel particulier appartenant à une famille de consuls

Depuis le milieu du Moyen Âge, le pouvoir municipal est exercé par quatre consuls, représentés par les deux groupes distincts de la noblesse et de la bourgeoisie, chacun choisi pour un an au mois de mars. Les conseillers nobles élisent d'abord quatre nobles parmi lesquels seront tirés au sort deux consuls nobles, dont un sera ensuite désigné comme étant le premier consul.

24 Vovelle Michel, *Le cadastre arlésien à la fin du XVII^e siècle*, Paris, 1980.

Les conseillers bourgeois procèdent de même pour élire leurs consuls. Ils ne doivent en aucun cas tenir boutique, les marchands et les artisans étant exclus du conseil. Selon les époques, le nombre des conseillers a varié : 100 membres à parité (50 pour la noblesse, 50 pour la bourgeoisie) en 1602, 244 fin XVII^e et plus de 144 au XVIII^e siècle dû aux ravages de la peste en 1720 et à l'extinction de certaines familles (on n'en comptait plus que 39 en 1789 au lieu de 56 en 1635).

Moins favorisés que les artisans et les marchands, les représentants des professions dites publiques (notaires, procureurs, apothicaires, chirurgiens...) n'ont droit qu'à 5 sièges dans le conseil. Pour prétendre au titre de consul, les gentilshommes, dont la noblesse remonte au Moyen Âge, doivent posséder 10 000 livres de biens fonds, les anoblis et les avocats 8 000 livres, les bourgeois 4 000 livres. Sont exclus du conseil les nobles qui n'ont pas suffisamment de biens.

Respectés, les consuls portent le titre de "Seigneurs de Trinquetaille" et incarnent la communauté arlésienne. J.-F. de Noble de la Lauzière précise que c'est en son nom qu'ils prêtent serment de fidélité au roi et à la reine régente Marie de Médicis en 1610, recevant ainsi la confirmation par lettres patentes des privilèges accordés à la ville. L'année suivante, le duc de Guise rend une ordonnance précisant que "*le gouvernement de la ville appartient désormais aux consuls d'Arles avec inhibition et défense à toutes personnes de s'opposer à l'exercice de cette dignité*". Pour finir, le 20 février 1620, le roi accorde aux consuls par lettres patentes la jouissance du gouvernement de la ville avec tous les honneurs et prérogatives²⁵.

Politiquement, les consuls ont le pouvoir d'entériner ou non tout anoblissement, pratique utilisée pour lutter contre le protestantisme, en favorisant l'émergence d'une nouvelle élite locale. Ils interviennent aussi sur le paysage urbain en imposant en 1679 "*un alignement des rues pour les rendre plus agréables et plus commodes*"²⁶, ainsi qu'un recul des façades des maisons et des hôtels particuliers²⁷.

Ils participent à l'embellissement de la ville en décidant en 1657 la construction d'un nouvel hôtel de ville dans le style parisien du grand siècle²⁸. Terminé en 1673, il est le nouveau joyau dont se pare Arles, mis en valeur par la place du marché qui s'orne en son centre, en 1676, de l'obélisque découvert dans les ruines du cirque²⁹. Devenue place Royale, elle sera agrandie au XVIII^e siècle à la demande des consuls et dégagée des hôtels particuliers qui l'encombraient, donnant ainsi à la façade sud de l'édifice, au départ secondaire, le recul nécessaire pour la mettre en valeur.

Comme le précise J.-M. Rouquette dans la préface du livre d'Odile Caylux³⁰ "*... la réalité du pouvoir appartenait au premier consul toujours issu de l'une des plus anciennes maisons*", et certaines familles telles que les de Grille semblent l'avoir monopolisé.

25 J.-F. de Noble de la Lauzière, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, Laffitte reprints, Marseille, 1975.

26 Fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles, Annales de Charles Reynaud, M 732.

27 Archives municipales d'Arles, Voirie et carreirerie. série DD 74. Ces registres de voirie et carreirerie mentionnent l'alignement et la reconstruction des façades d'une vingtaine d'hôtels particuliers entre 1686 et 1769. Mais tous les consuls n'appliquent pas cette décision, entraînant en 1779 la démission du procureur du roi en la voirie et carreirerie d'Arles suite à "l'inobservance des règlements."

28 Boyer Jean, *Jules Hardouin-Mansart et l'hôtel de ville*, Ville d'Arles, 1969.

29 L'obélisque, découvert en 1675 fut acheté par les consuls, et placée sur un piédestal orné d'inscriptions en l'honneur de Louis XIV. Il était surmontée d'un globe d'azur parsemé de fleurs de lys d'or, avec pour symbole du roi, une tête du dieu soleil.

30 Caylux Odile, *Les Hôtels particuliers d'Arles*, Actes Sud, 2000, p. 10.

Mais les annales de Charles Reynaud³¹, archiviste de la ville au XVIII^e siècle, montrent que la famille d'Icard-Pérignan a compté quelques consuls parmi ses membres.

En 1617, 1622 et 1627, Nicolas 1^{er} est nommé second consul. Anobli trop récemment, il ne peut donc pas prétendre à la charge de premier consul. Il est aussi conseiller noble en 1624. Le nom de la famille réapparaît en 1672, date du début de la reconstruction de l'hôtel de ville avec Nicolas III. En 1684, Pierre d'Icard-Pérignan est lui aussi nommé consul et onze ans plus tard lui succède Pierre-François.

Mais de cette illustre famille, le XVIII^e siècle retiendra surtout le prénom d'Antoine, petit fils de Nicolas III, reçu en 1731 Chevalier de l'ordre de Malte, ainsi que deux de ses membres (le premier en 1695, le second en 1726) élevés à la charge de secrétaire du Roi.

L'hôtel Icard-Pérignan témoigne au XVII^e siècle du prestige de son commanditaire, "escuyer de la ville". Construit dans un quartier apparemment populaire, il se place au croisement des rues dominant par ses dimensions l'ensemble des autres bâtiments environnants. Ses fenêtres ornées de sculptures matérialisent un style pittoresque qui le place parmi les plus beaux hôtels particuliers de cette période. L'hôtel Icard-Pérignan exprime ainsi l'appartenance sociale de son propriétaire et participe avec d'autres demeures à l'enjolivement de la ville d'Arles.

Extrait de « L'hôtel Icard-Pérignan : exemple d'une architecture privée en Arles au XVII^e siècle » / Johanna Billotte-Houel, mémoire de maîtrise en Histoire de l'Art, sous la dir. de Martine Vasselin. - Aix-en-Provence : Université de Provence, 2002.

31 Fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles, *Annales de Charles Reynaud*, M 732.

Reproduction autorisée avec la mention "Site patrimoine de la ville d'Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs